

## Commission médicale d'établissement de l'AP-HP

### Comité des internes et des médecins à diplôme étranger Réunion du 2 juillet 2019

#### Présents :

Pierre Colonna, Camille Giambruno, Olivier Hélènon, Claire Jaffre, Didier Maurice, Isabelle Riom, Benoît Schlemmer, Hélène Souchu, Olivier Tréton, et Jean-Yves Artigou.

Jean-Yves Artigou accueille Camille Giambruno qui prend les fonctions de cheffe du bureau des internes.

#### 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 26 février 2019 avec ses quatre annexes

Le compte rendu est adopté.

#### 2. Le DES de médecine bucco-dentaire

Didier Maurice présente le DES de médecine bucco-dentaire dont il est le coordonnateur pour l'Île-de-France en s'appuyant sur le diaporama figurant en [annexe 1](#).

Ce DES a été créé en 2011. Il comporte trois spécialités : chirurgie orale d'une durée de quatre ans, orthodontie d'une durée de trois ans et médecine bucco-dentaire d'une durée de trois ans.

Ce DES a pour objectif de former les futurs praticiens hospitalo-universitaires, hospitaliers et les spécialistes de ville pour soigner les patients pour lesquels les raisons médicales, sociales, cognitives, sensorielles, psychiques, physiques et/ou techniques ont constitué un obstacle aux soins ou à la prévention bucco-dentaire dans le cadre de la pratique généraliste.

La durée est de trois ans, soit six semestres, avec soutenance d'un mémoire aboutissant à la délivrance du diplôme d'études spécialisées en médecine bucco-dentaire.

Au niveau national, il existe 7 inter-régions.

Pour l'Île-de-France, Paris 7 et Paris 5 sont les deux universités formatrices qui forment à elles deux environ 160 universitaires titulaires ou non titulaires.

La formation théorique au niveau national repose sur 6 UE touchant à toutes les différentes disciplines médicales de cette spécialité : sémiologie médicale, urgences médicales, cardiologie, endocrinologie, gastro-entérologie, thérapeutiques, neurologie, psychiatrie, addictions... mais également infectiologie, MST, ORL, ophtalmologie, médecine interne, gériatrie, pédiatrie et cancérologie.

Ces formations sont complétées par des UE de recherche clinique, de santé publique, d'urgences et sédation, de prise en charge globale du patient, psychologie, communication, ingénierie biomédicale et imagerie, dysfonction et réhabilitation orale de l'appareil manducateur.

La maquette du DES est composée des deux premiers semestres avec un parcours imposé. Les semestres 3 à 6 ont des parcours thématiques selon l'orientation vers l'activité hospitalière ou l'activité dite orientée pour la prise en charge ambulatoire ou non de patients présentant une situation particulière.

La validation se fait par écrit et/ou par contrôle continu.

La formation pratique et les stages font l'objet d'une validation proposée par le chef de service au coordonnateur.

La validation finale est finalisée par un mémoire soutenu devant un jury composé des différentes disciplines de la médecine bucco-dentaire.

Depuis 2011, date du premier recrutement du DES où il y avait deux internes, l'effectif s'est progressivement accru avec actuellement entre 8 et 10 internes par an, ce qui aboutit pour l'année 2019 à un total de 28 internes en cours de DES.

35 postes sont mis au choix de façon à assurer une inadéquation satisfaisante.

Il existe cinq centres d'odontologie accueillant des internes à Paris : Charles-Foix, Pitié-Salpêtrière, Henri-Mondor, Bretonneau et Louis-Mourier.

Il n'existe pas encore de poste de chef de clinique mais des recrutements sont prévus sur ce statut dès cette année.

### **3. Mission de l'internat mise en place par le directeur général de l'ARS : Isabelle Riom et Benoît Schlemmer**

Benoît Schlemmer et Isabelle Riom présentent les principes de la mission qui leurs a été confiée par le directeur général de l'ARS en expliquant que leurs conclusions et recommandations doivent être présentées dans les prochains jours au directeur général de l'ARS avec une restitution publique prévue le 11 juillet prochain au siège de l'ARS.

Ils dégagent les principales constatations.

Le niveau d'information et de motivation des coordonnateurs est très hétérogène. Il existe indiscutablement une insuffisance d'information. Cela pose la question des outils permettant de partager cette information qu'il faut développer.

Les difficultés rencontrées ces dernières années et notamment par la mise en place de la réforme du troisième cycle sont d'ordre structurel et conjoncturel. Il ne faut pas attendre de modification significative du premier aspect. En revanche, le second est par définition évolutif et la mise en place de la réforme du troisième cycle en est une expression.

Benoît Schlemmer insiste sur l'importance de la collaboration et notamment au sein des commissions de coordination de spécialités entre le représentant universitaire et le représentant des centres hospitaliers avec lequel la communication doit être optimale.

La différence de formation d'un interne de socle ou de phase d'approfondissement correspond à deux logiques différentes et si la maquette prévoit habituellement de privilégier un stage en CHU en cours de la phase socle, cela n'est pas vrai pour toutes les spécialités.

Benoît Schlemmer cite l'exemple de la gynécologie obstétrique pour laquelle le président du CNU et le président du collège ont demandé à ce que soit retirée de la maquette l'obligation de passer un stage en phase socle car ils ne jugeaient pas opportune cette spécialisation précoce.

Isabelle Riom rappelle que beaucoup de services sont restés sur la notion de fonctionnement plus que sur celle de formation.

La qualité de l'accueil des Internes est variable selon les hôpitaux et les services : livret d'accueil, réunion d'accueil... et devrait tendre vers ce qui se fait dans de rares endroits hors AP-HP où l'interne à son arrivée se voit remettre une enveloppe contenant tous les éléments dont il a besoin : cartes, codes de branchement informatique, applications informatiques spécifiques, contacts utiles...

L'attractivité de l'Île-de-France et tout particulièrement pour la médecine générale est médiocre, arrivant au septième rang des inter-régions au choix des internes sortant des ECN. Cela s'est traduit pour la médecine générale par un déficit d'internes dont les causes sont multi factorielles ; le coût de la vie parisienne et la difficulté à se loger n'en étant qu'un aspect.

L'arrêté du 28 juin précise le nombre d'internes autorisés à s'inscrire dans les options a été précisé par l'arrêté du 28 juin : de l'avis de tous il est jugé notoirement insuffisant et tout particulièrement pour la cancérologie de l'adulte et la pédopsychiatrie.

## **5. Jury des stages inter-CHU**

Le jury vient de se tenir : les dossiers sont une fois encore excellents.

Pour l'international, 11 internes parisiens sont autorisés à partir, 40 en régions, alors que dans le même temps, 222 internes de régions viendront effectuer un stage inter-CHU à Paris.

Ceci confirme l'importante attractivité de nos hôpitaux de l'AP-HP avec des entrées quatre fois supérieures aux départs.

Depuis l'année dernière, le jury inter-CHU gère également les internes parisiens allant dans les DROM.COM qui concernent cette année 56 internes.

### **Prochaines réunions :**

- Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 17 h (salle 119)
- Mardi 10 décembre 2019 à 17 h (salle 119)

Le 4 juillet 2019

**P<sup>r</sup> Jean-Yves Artigou**  
*Président du comité CME des internes  
et médecins à diplôme étranger*